

VILLE DE VEZELAY
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 janvier 2017 – PAGE 1

L'an deux mille dix sept, le dix neuf janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Vézelay s'est réuni sous la présidence du maire : Monsieur Hubert BARBIEUX.

Présents : Messieurs BARBIEUX, DUJARDIN, HECQUET, RAVELLI et Mesdames FORET et FOUCHET.

Absents et excusés :

Messieurs LEFEVRE et RECORDON,

Madame BEL donne pouvoir à Monsieur HECQUET

Monsieur VILLIERS donne pouvoir à Monsieur BARBIEUX

La séance est ouverte à dix heures dix.

Mme FOUCHET est nommée secrétaire de séance.

L'ordre du jour qui comporte un point unique est approuvé à l'unanimité.

1. Décisions modificatives budgétaires sur les budgets Stationnement payant, Eau potable, Assainissement, liées aux transferts de frais de personnel

M. le Maire explique la nécessité de plusieurs délibérations modificatives du budget.

Il est précisé que les crédits ouverts au budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants pour permettre le transfert de la totalité des charges de personnel de l'exercice 2015 sur l'exercice 2016, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives des budgets annexes Stationnement payant, Eau potable, Assainissement.

Budget Stationnement payant - Section fonctionnement

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
6215	Personnel affecté par CL de rattachement		18 600,00
70321	Stationnement et location voie publique	18 600,00	
TOTAL :		18 600,00	18 600,00

Budget Eau - Section fonctionnement

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
6215	Personnel affecté par CL de rattachement		1 800,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 800,00	
TOTAL :		1 800,00	1 800,00

Budget Assainissement - Section fonctionnement

VILLE DE VEZELAY
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 janvier 2017 – PAGE 2

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
621	Personnel extérieur au service		300,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	300,00	
TOTAL :		300,00	300,00

Le Maire invite le Conseil municipal à voter ces crédits.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité, en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Le Conseil municipal procède au vote :

Pour : 9 voix

Contre : /

Abstention : /

Le Conseil municipal valide à l'unanimité ces délibérations modificatives

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h15.

STATIONNEMENT PAYANT - VEZELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS	Exercice : 2016
--	------------------------

L'an deux mille dix sept, le dix neuf janvier

Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de BARBIEUX Hubert, Maire de Vézelay.

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 6

Votants : 8

Date de convocation : 13/01/2017

Présents : BARBIEUX Hubert, HECQUET Lorant, RAVELLI Gérard, DUJARDIN Emmanuel, FOUCHET Marianne, FORET Micheline

Absents : BEL Monique représentée par M. HECQUET
VILLIERS André représenté par M. BARBIEUX
LEFEVRE David et RECORDON Lionel, excusés

Secrétaire de séance : FOUCHET Marianne

Objet : Vote de crédits supplémentaires

Le Maire expose au Conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :